

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
c.c.			From Oo MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre
			Date
			Our Ref. N° 261/15.30
			Initials
			Date 05/11/1991

Subject : FRAIS DEPLACEMENT - ENQUETE SOCIO-  
Objet : ECONOMIQUE RWA/88/010

- 1°) Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la note de déclaration de frais de déplacement établie par l'Enquêteur NSANZUMUGABA Boniface dans le cadre de l'exécution de l'enquête socio-économique des zones ISUMO, GATOKI et CYABATANZI du marais Rugende-Rumirabashyi suivant le contrat de collaboration extérieure signé avec l'intéressé.
- 2°) Nous nous référons au TELEX EQUIPRO N°K5084/GF du 08/08/1991 autorisant l'engagement des dépenses (N°80901) d'un montant de 193.500 FRW dans le cadre de cette enquête.
- 3°) Nous vous demandons d'établir un chèque d'un montant de 45.000 FRW au nom de NSANZUMUGABA Boniface. Cette somme représente les frais de déplacements engagés par l'Enquêteur durant la période du 18 juillet au 04 novembre 1991.
- 4°) Meilleures salutations.

NOTE DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Je soussigné NSANZUMUGABA Boniface, Enquêteur à RWA/88/010 ai l'honneur de vous communiquer la note de frais de déplacement occasionnés par l'exécution de l'enquête socio-économique des zones ISUMO, GATOKÉ, CYABATANZI du marais de RUGENDE (communes GIKORO & RUBUNGO) :

- . 75 jours d'enquête à raison de RWF 600/jour  
soit un total de RWF 45.000  
QUARANTE CINQ MILLE FRANCS RWANDAIS.

Déplacement quotidien

Remera - Kabuga - Isumo - Musha (ou Gatoke - Cyabatanzi)  
aller-retour : RWF 600/jour.

- . Cette seconde partie de l'enquête s'est déroulée du 18 Juillet au 04 novembre 1991 (75 jours ouvrables).

Fait à Kigali, le 04 Novembre 1991

04 OCT. 1991

**POUR ACCORD**

MONNET BAQUET Jean-Michel  
Conseiller technique  
RWA/88/010

NSANZUMUGABA Boniface

